

# ACTUALITÉS CULTURELLES

## CINÉMA ET TÉLÉVISION AU MAGHREB en 1979 \*

### I. - ALGÉRIE

Pour les media comme dans le domaine politique, 1979 constitue une année-charnière. Les réalisations lancées les années précédentes arrivent à maturité, mais c'est aussi le moment des inquiétudes, des grands choix non-tranchés.

Les salles de cinéma (dont le nombre continue de stagner et l'état matériel de se dégrader) reçoivent trois nouveaux longs-métrages nationaux : *El-Moufid* (A. Laskri), *Ali au pays des mirages* (A. Rachedi), *Premier pas* (M. Bouamari), auxquels on peut ajouter pour faire bonne mesure le moyen métrage *Moineaux d'Algérie* (T. Mefti) et *Morte la longue nuit*, long montage d'archives réalisé trop hâtivement pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'insurrection de novembre 1954. La politique d'ouverture vers les cinéastes progressistes du Tiers-Monde, pratiquée par l'ancienne direction de l'ONCIC, se traduit par trois coproductions, respectivement avec l'Egyptien Chahine (*Alexandrie pourquoi ?*), le Tunisien Ben Ammar (*Aziza*), le Mauritanien Hondo (*West Indies*). En même temps, les œuvres algériennes de fiction diffusées sur le petit écran en première vision restent nombreuses, et quelques-unes font bien plus que distraire et/ou informer : telles *Nahla* (Belloufa), *Mariage de dupes* (Hadj Rahim), *Les Agresseurs* (R. Belhadj), *Zina* (B. Belhadj), *Les Oiseaux de l'Eté* (A. Bouguermouh).

Comme dans les années précédentes - et à l'exception des célébrations traditionnelles de novembre - la guerre de libération reste assez rare. Ont encore plus sensiblement disparu les thèmes agraires : exception qui confirme la règle, *El-Moufid* (1) est une survivance, ayant dû attendre plusieurs années. Les deux centres d'intérêt principaux sont maintenant la place faite dans la société aux femmes (confirmant la percée opérée en 1978) et aux jeunes ; bien moins, d'ailleurs, pour le temps que ces films occupent effectivement sur les écrans, que pour les controverses et les oppositions qu'ils suscitent, confirmant l'importance des enjeux.

\* Chronique rédigée par François CHEVALDONNE et Moulay Driss JAIDI.

(1) Comme l'année précédente *Al-Ankabût* (L'Araignée) à la télévision, cf. AAN, ibidem.

Dans la première de ces deux séries, Bouamari a dû transformer en un sage *Premier pas* son premier titre plus critique, *Accès Interdits* (2). Cela n'empêche pas son œuvre, tout comme *Aziza* de Ben Ammar, de connaître une diffusion plus que timide. Malgré la grande qualité de sa facture, *Nahla*, pourtant tourné en 35 mm, n'a pas accédé au circuit cinématographique. Enfin, *Larmes de sang* (A. Akika) n'a pu être réalisé qu'en émigration, et les femmes qui y prennent la parole de façon souvent incisive ont peu de chances d'être vues ni entendues du public national dans un avenir proche. Ces quelques tentatives, visiblement mal tolérées, pèsent donc finalement peu en face de la domination masculine quotidiennement confortée et légitimée depuis les westerns et policiers jusqu'aux feuilletons sentimentaux paternalistes du Proche-Orient.

L'insertion des nouvelles générations dans la vie économique et sociale commence elle aussi à s'imposer comme un problème difficile à contourner (3). L'apparition d'une deuxième émission enfantine aux côtés de l'anodine *Baïna al-ghabati al-jamila* (Dans les belles forêts) n'est pas de nature à bouleverser la situation, mais du moins chacun peut noter une augmentation, et quelquefois une amélioration, des productions importées dans ce secteur. Plus délicate est l'approche de questions comme la délinquance juvénile; du moins quand il s'agit, au-delà de banalités bien intentionnées, d'en cerner les implications sociales. Aussi la presse cinématographique est-elle amenée à se demander à plusieurs reprises, et sans réponse, pourquoi un film aussi intéressant que *Jelti* (M. Ifticène) reste bloqué.

L'écart s'approfondit entre une télévision cossue, dynamique, mais trop intimement liée au pouvoir et aux catégories sur lesquelles il s'appuie (4), et d'autre part, un cinéma prolétarisé, menacé au niveau de l'exploitation comme à celui de la production. Il s'approfondit aussi, entre ces deux structures de diffusion dans leur fonctionnement actuel et les énormes besoins en loisirs et culture qui se développent dans l'ensemble d'une population en évolution rapide.

F. CHEVALDONNÉ.

## II. - LES FILMS

### El Moufid.

Une équipe de cinéastes venus de la capitale pour réaliser un documentaire découvre la vie quotidienne d'un village, à travers le personnage de Menfi, marginal, ancien combattant. De façon nettement tranchée sont montrés les

(2) Cf. fiche analytique, ci-après.

(3) De même que celui de la relève politique, observable dans les rapports complexes entre l'UNJA et son organisme de tutelle.

(4) Sur ce point on se reportera avec profit aux articles de A. BENZIANE et M. BERRAH, in *Monde Diplomatique*, juillet 1979.

affrontements entre le camp du progrès social (étudiants volontaires, paysans pauvres, ouvriers) et la réaction regroupée autour du grand patron local, Boukermouda. Après la mort de l'un des leurs, les ouvriers déclenchent une grève et la carrière de Boukermouda est nationalisée.

Fiche technique : Production ONCIC, 35 mm, Eastmancolor, 1h45.  
 Scénario : M. Toumi et A. Laskri. Réalisation : A. Laskri.  
 Image : D. Boukerche. Directeur de production : A. Nacef.  
 Musique : A. Salmi. Montage : R. Dabouz. Son : N. Bahfir.  
 Interprétation : Rouiched, A. Raïs, M. Chouikh, M. Nacef, Haïa, Naïma Zouiouche, et le jeune Samir Ben Mhidi.

#### 'Ali fi biladi-s-sarab (Ali au pays des mirages).

Ali, jeune ouvrier grutier, arrive à ne pas s'en tirer trop mal en France. L'achat d'une paire de jumelles va lui permettre d'observer la vie des Français du haut de sa machine. Découvrant un jour un vieillard en train d'agoniser seul, il se précipite à son secours. L'homme meurt et Ali, travailleur immigré, est accusé de l'avoir assassiné.

Fiche technique : ONCIC, 35 mm, Eastmancolor, 1 h 58.  
 Scénario : R. Boudjedra. Réalisation : A. Rachedi.  
 Image : R. Merabtine. Dir. production : M. Nia. Musique : Idir.  
 Montage : A. Djellouli. Son : D.S. Boumediène.  
 Interprétation : D. Beghoura, S. Hilmi, A. Senoussi, Donato, Bastos.

#### Al-Khatwa al-'awwala (Premier pas).

Une jeune institutrice, fille d'ouvrier, est élue présidente d'une Assemblée Populaire Communale. Elle se heurte aux préjugés, aux intérêts, aux difficultés que rencontre la femme en Algérie, dans son ménage, sa parenté, dans la rue, au travail. Titre initial : **Accès interdits**.

Fiche technique : ONCIC, 35 mm, 1 h 30.  
 Scénario : Fatiha Nadjari. Réalisation : M. Bouamari.  
 Montage : N. Touazi. Musique : W. Omari.  
 Interprétation : Fettouma Ousliha, A. Lalloui, Hassan-el-Hassani, T. Abou El-Hassan, Kaci Tizi-Ouzou, Krikèche, B. Kareche.

#### Nahla.

Un jeune journaliste algérien, rêveur et immensément curieux, au milieu de la guerre civile au Liban. Avec ses amis gravitant autour de Nahla, il assiste à la promotion du mythe de cette jeune chanteuse. Fasciné par les contradictions des autres, il leur sert à son tour de révélateur. L'angoisse des personnages et la violence extérieure composent une seule et même atmosphère de crise. La chute de Nahla annonce l'effondrement général.

• Nahla est profondément et avant tout un film de fiction, mais j'ai cherché dans le même temps à obtenir l'effet du réalisme le plus brut, le plus violent, le plus acide... Il y a eu une recherche méticuleuse d'éléments dispara-

tes dans le souci de reconstituer cette confusion, cette incohérence, dans la perception du réel... Nahla, c'est aussi une voix impossible, immatérielle, mais qui a une force matérielle » (5).

Fiche technique : R.T.A., 35 mm, couleurs, 2 h 45 (2 parties).

Scénario : R. Boudjedra et F. Belloufa. Réalisation : F. Belloufa.

Image : A. Yahiaoui. Dir. production : T. Harhoura.

Musique et chansons : Z. Rahbani. Montage : M. Tlatli. Son : K. Mekesser.

Interprétation : Yasmine Khat, Youssef Sayah, L. Tabbara, N. Zitouni, R. Assaf, A. Zine, A. Homsî.

F. CHEVALDONNÉ.

### III. - SITUATION DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION AU MAROC

De 1968 à 1979, c'est-à-dire depuis la réalisation du premier long métrage marocain, le Maroc n'a produit qu'une vingtaine de longs métrages. Parmi les raisons de cette faiblesse, on peut citer l'absence de structures d'accueil et de politique de stimulation, une lourde taxation, l'insuffisance du parc cinématographique (un producteur marocain ne peut amortir que 20 à 30% des dépenses de son film sur le marché national, alors que 60% seraient un minimum). Mais il y aurait lieu de mentionner aussi l'existence d'une forte censure. Sur les 25 films marocains produits, quatre demeurent encore frappés d'interdit : *La guerre du pétrole n'aura pas lieu* de Souhel Ben Barka, *Quelques événements sans signification* de Mustapha Derquawi, *Les enfants du Haouz* de Idriss Karim (interdit au montage), et *Alyam Alyam* de Ahmed el Manouni.

Autre forme de censure, qui n'a jamais permis au spectateur marocain d'apprécier la production locale : les grands distributeurs (qui sont aussi les détenteurs des grandes salles, et qui ne sont en vérité que des intermédiaires indirects des intérêts des *major companies*) n'ont pratiquement jamais montré une bonne volonté particulière à promouvoir la programmation des films marocains.

Le bouillonnement qui a caractérisé les dernières années s'est trouvé amplifié dans certains cas par la presse écrite (journal *l'Opinion*) et la radio (émission *Ecran Noir*), qui ont joué un grand rôle pour la sensibilisation du public et des responsables. La télévision a semblé, durant un temps, sortir de sa léthargie. Différents séminaires et tables rondes, d'un niveau élevé, ont regroupé les intéressés en vue d'entamer un vrai dialogue sur ces questions et de sortir des sentiers battus.

(5) F. BELLOUFA, interview in *Deux Ecrans*, mai 1979, p. 43-44.

## DE LA PRODUCTION...

Au Maroc on peut compter plus d'une vingtaine de maisons de production, mais à proprement parler, on peut dire qu'il n'y a pas de producteurs. Ce sont avant tout des techniciens qui se sont improvisés producteurs et ont créé des maisons de films pour répondre à des commandes; c'est ce qui fait que cette catégorie n'a produit que 6 longs métrages à côté d'une trentaine de courts métrages et d'une centaine de spots publicitaires.

Non seulement on fait appel à des techniciens étrangers pour la confection des films de commande (surtout pour la publicité) mais divers travaux (notamment tirage), sont effectués à l'extérieur, ce qui entraîne une hémorragie en devises estimée (pour les seuls dossiers qui ont transité par le C.C.M.) à près de trois millions de dirhams. Il ne peut y avoir de production saine et viable que dans la mesure où existent des structures d'accueil pour la production. C'est dans ce sens que l'Association des Cinéastes Marocains a soumis aux responsables en 1974 un plan d'action, repris par la Chambre des Producteurs et comportant :

- L'institution d'une loi d'aide à la production, alimentée par la taxe d'exploitation, la taxe additionnelle et un fonds de concours de l'Etat.

- Un quota d'exploitation et de distribution (il s'agit de faire obligation à chaque salle de cinéma du Maroc de réserver un minimum de jours de programmation par trimestre à la production nationale).

- La détaxation des produits nationaux ainsi que des films doublés ou traduits sur place en langue nationale (pour protéger celle-ci et encourager l'installation sur place d'une industrie du doublage).

## ...EN PASSANT PAR LES INTERMÉDIAIRES...

En 1979 on compte au Maroc 50 maisons de distribution dont 36 sont groupées dans la « Chambre Marocaine des Distributeurs ». En vérité il ne s'agit pas de distributeurs au sens plein du terme, mais seulement d'intermédiaires dont le rôle se limite à l'importation des films. De ce fait le « distributeur » marocain est tributaire des distributeurs étrangers. Ainsi il achète chaque année les droits sur une ou plusieurs tranches de films. Son choix est dicté par les « têtes d'affiche » que sont les vedettes, par le nom du réalisateur, par le sujet et par le rendement sur le territoire national de précédents films ayant les mêmes critères.

Pour ces distributeurs, les freins à l'expansion cinématographique sont les taxes (l'Etat applique l'un des barèmes les plus élevés du monde : 52 % sur le prix d'un billet) et l'étroitesse du marché local, le parc cinématographique (240 salles) étant insuffisant et une production nationale ne pouvant pas être amortie.

Les sociétés de distribution au Maroc ne commercialisent que des films importés : hémorragie en devises qui, pour 1978 et 1979, s'élève à près de 26

millions de DH pour 1 437 films importés (dont 140 arabes, 992 euro-américains, 305 indous et d'Extrême-Orient).

### ...JUSQU'À L'EXPLOITATION

Pour une population de 20 millions d'habitants, le parc cinématographique est constitué, selon les statistiques de 1979, de 235 salles. 62 % de celles-ci se trouvent concentrées dans les centres urbains, surtout à Casablanca (19 % du parc national). Pour un pays comme le Maroc, et compte-tenu des localités dépourvues surtout en campagne, 1 000 salles seraient nécessaires. L'année 1979 a vu 45 millions de billets vendus, soit 10 % de plus qu'en 1978. A l'instar des distributeurs, les exploitants s'en prennent à « un système fiscal très lourd, à la fois dans son institution et dans son application ». Depuis les quinze dernières années, le parc cinématographique n'a augmenté que de 1 % sans parler des installations qui ont fermé et qui dépassent ce coefficient.

Leurs revendications se résument ainsi : assouplissement des taxes et impôts indirects, rétablissement de la loi d'aide à l'exploitation cinématographique, réajustement des prix de places de certaines salles (le prix moyen d'une place de cinéma est de 3 DH). Faute de quoi il faudrait s'attendre à une déchéance totale du parc cinématographique dans les dix ans à venir.

Les investissements du privé représenteraient une potentialité immense dans ce secteur, alors que jusqu'ici on a préféré investir dans d'autres domaines, tels que l'immobilier.

Déjà le plan 1978-1982 soulignait l'effort qui devait être déployé pour promouvoir une politique de construction de salles à travers tout le Maroc, en insistant sur la nécessité de réaliser deux objectifs : allègement des taxes et création d'un fonds d'aide à la construction et à l'embellissement des salles.

### PLANS ET RÉALISATIONS

La conjoncture politico-économique en 1978 a amené le gouvernement à adopter une politique d'austérité, et par là les objectifs initiaux du plan quinquennal 1978-1982 ont été ramenés, dans le cadre du plan triennal, à des réalisations plus modestes.

1979 a vu la création d'une billetterie unique (pour contrôler les recettes des salles) et la continuation des travaux de construction d'un laboratoire pour le traitement des films en couleur. Celui-ci, d'un coût de 20 millions de DH, serait opérationnel au début de 1981.

L'une des plus grandes acquisitions de l'année est sans conteste la création du fonds de soutien à la production et à l'exploitation cinématographiques, fonds qui sera alimenté par une taxe spéciale et réparti pour moitié entre la production et l'exploitation. Le dahir du 31 décembre 1979 fixe les conditions et les modalités d'octroi des primes, qui seront accordées aussi bien aux longs métrages qu'aux courts métrages, et serviront également à couvrir

les frais d'un festival national du film. La part revenant à l'exploitation servira pour 12 % à la création de salles, pour 88 % à l'amélioration technique et à l'embellissement de celles déjà existantes. Le taux de la taxe sera fonction de l'importance des recettes : il passe de 9 % pour les recettes inférieures à 3 000 DH, à 24 % au-dessus de 12 000 DH.

#### UN REDÉMARRAGE ?

Le seul long métrage de l'année, *Le Bras d'Aphrodite*, (co-production avec la Roumanie) a été un échec. Aussi, le CCM s'est engagé dans une production en noir et blanc, à petits budgets. Plusieurs films sont en chantier : *As-sarab* (le mirage), d'Ahmed Al-Bouanani, *Le Facteur*, de Hakim Nouri, *Le Tourbillon*, d'Abdallah Zerouali. Tandis que sera produit par le privé, en couleurs, *Le Gouverneur de l'île de Chakerbakerben*, de Nabil Lahlou.

#### RADIO-TÉLÉVISION

La radio-télévision avait connu en 1978 d'importants changements sous l'impulsion d'un nouveau ministre de l'information. Une réelle ouverture s'était amorcée, des initiatives avaient été entreprises pour diversifier la production, des émissions de grand intérêt avaient vu le jour. Le départ de M. Khatabi du ministère de tutelle allait mettre fin à tous ces efforts. 1979 constitue l'année des déboires. Toutes les émissions à caractère politique ou culturel, les enquêtes d'ordre social qui avaient été amorcées en 1978 ont disparu, cédant la place aux mièvreries d'antan.

Un comptage que nous avons entrepris début 1979 montre que sur les quarante heures de programmation hebdomadaires, 10 heures revenaient aux émissions en langues étrangères (films, informations, documentaires surtout en français). La production nationale (journal télévisé, magazines, documentaires, mauvaises pièces théâtrales, chansons) représente 41 % de toute la programmation. Les émissions pour enfants (surtout des dessins animés d'importation) ne représentent que 5 % et pourtant, 1979 a été l'année internationale de l'enfant.

La liaison entre petit et grand écran est assurée par l'émission *Aflam*, ciné-club télévisé animé par Nordine Saïl. Celui-ci était déjà connu par l'émission radiophonique bi-hebdomadaire *Ecran Noir*.

M.D. JAIDI.